



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pédagogie

Question écrite n° 51697

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les méthodes d'enseignement développées par Marie-Danièle Pierrelée. L'état de tension et de nervosité actuel au sein de l'école, le désarroi et la souffrance de beaucoup d'enseignants, le refus d'apprendre chez de plus en plus jeunes, témoignent de la nécessité de refonder, et les objectifs de l'école, et les missions de l'enseignant pour que l'école redevienne créatrice d'humanité et d'espoir pour tous. Ces méthodes (qui sont déjà appliquées dans son concept « auto-école ») incitant, entre autres à un développement des compétences techniques, organisationnelles, relationnelles ; à un apprentissage ciblé à l'intérieur d'un groupe restreint ; tout cela s'insérant dans une liberté de gestion des moyens ; semblent apporter une solution nouvelle et adaptée tant aux élèves qu'aux enseignants. C'est pourquoi il lui demande si des mesures sont prévues afin de soutenir le projet éducatif de Mme Pierrelée, et si ces méthodes ne pourraient pas s'insérer au sein des programmes de l'éducation nationale.

Texte de la réponse

Les propositions de Mme Marie-Danièle Pierrelée ont retenu toute l'attention du ministère de l'éducation nationale. Les méthodes d'enseignement qu'elle préconise contribuent à nourrir la réflexion en profondeur que le ministre a souhaitée, en préalable aux orientations nouvelles qu'il arrêtera pour le collège.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51697

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5587

Réponse publiée le : 19 mars 2001, page 1667